

ALFRED REBOUX
Propriétaire-Gérant

ABONNEMENTS:

Roubaix-Tourcoing: Trois mois. . . 13.50
Six mois. . . 26.50
Un an. . . 50.50

Nord, Pas-de-Calais, Somme, Aisne,
trois mois. . . 15 fr.

La France et l'Étranger, les frais de poste
en sus.

Le prix des Abonnements est payable
d'avance. — Tout abonné continue,
sauf réclamation écrite contraire.

BOURSE DE PARIS

Table with 2 columns: Date (5 FEVRIER, 7 FEVRIER) and various financial data (3 0/0, 4 1/2, Emprunts, etc.)

Services particuliers du Journal de Roubaix:

Table listing various services and their prices: Actions Banque de France, Société générale, Crédit foncier de France, etc.

DEPECHES COMMERCIALES

Se vice particulier du Journal de Roubaix
New-York, 7 février.
Change sur Londres 4.86 0/0; change
sur Paris, 5.13 3/4
Valeur de l'or, 112 7/8
Café good fair, (la livre) 171/2
Café good Cargoes, (la livre) 18 0/0
Marché calme.

Dépêches de MM. Schiagenhauffen et C)
représentés à Roubaix par M. Bulteau Des-
bonnets:

Havre, 7 février.
Cotons: Ventes 1300 b. Prix bien
faibles, affaires avantageuses très-recher-
chées.

Liverpool, 7 février.
Cotons: Ventes 10,000 b.

New-York, 7 février.
Cotons: 13.
Recettes du premier jour 18,500 b.

Dépêches affichées à la Bourse de Roubaix.

Liverpool, 7 février.
Cotons: Ventes 10,000 b. marché
calme, inchangés.

Havre, 7 février.
Cotons: Ventes 1,200 b. Marché fa-
ciles, louisiane, juillet-août, 76 ven-
deurs.

New-York, 7 février.
Marché inchangés.
Recettes 19.

ROUBAIX 7 FEVRIER 1876.

Le dernier mot

Il est impossible qu'un pays soit gouverné si le dernier mot n'appartient pas au gouvernement. Depuis huit jours tous les organes de l'opinion discutent sur les résultats des élections sénatoriales sans pouvoir se mettre d'accord, chaque parti voulant s'attribuer à soi-même des succès qu'il n'a pas, et à autrui des échecs plus ou moins sensibles. Il était utile que le gouvernement

parlât à son tour, qu'il fit connaître son sentiment: il n'a pas manqué à ce devoir, et à notre avis, c'est lui qui devait avoir et qui a, en effet, le dernier mot: il a déclaré et affirmé par une dépêche envoyée aux préfets que dans le sénat le parti conservateur a la majorité.

Nous acceptons cette appréciation, mais comme nous n'avons pas l'habitude de tout approuver les yeux fermés, et sans faire connaître les raisons de notre approbation, nous allons dire pourquoi et comment nous croyons que le gouvernement était dans son droit en parlant comme il a fait.

Cela nous sera facile, et il nous suffit de dire tout d'abord ce qu'on peut entendre par le parti conservateur, pour qu'il apparaisse clairement que la dépêche gouvernementale n'a été que la formule d'une vérité indéniable.

Par ces termes de parti conservateur, au point de vue parlementaire, nous entendons les hommes de tous les partis qui oublient leurs dissentiments, leurs rancunes, leurs espérances pour s'unir contre ceux qui, à un moment donné, veulent changer les bases de la société, veulent abaisser la religion, porter atteinte enfin aux principes généraux sans lesquels la France cesserait d'être la France pour n'être bientôt plus qu'une vaste commune ou la proie de l'étranger.

C'est ce que, dans le langage radical, on rappelle la coalition réactionnaire. Ne répudions pas ce titre, puisqu'il est l'opposé de révolutionnaire: c'est l'alliance, de tous les honnêtes gens, effrayés du danger commun et s'appuyant les uns sur les autres pour lui résister.

Appliquant cette définition du parti conservateur aux récentes élections sénatoriales, nous trouvons que les monarchistes et les constitutionnels non républicains, c'est-à-dire les hommes, qui, sans être républicains par leurs convictions, sont résolus à faire loyalement l'essai de la constitution, constituent dans l'Assemblée future une majorité réelle, effective.

Sans doute il pourra se produire, comme nous l'avons vu pour l'Assemblée nationale, des circonstances dans lesquelles la majorité se déplacera, ira tantôt à gauche, tantôt à droite, suivant la nature des questions qui se présenteront à l'examen de la chambre haute, question d'administration, de liquidation, on verra de petites coalitions se nouer et se dénouer, le ministère même être battu dans certaines discussions d'articles de loi.

Mais ce ne sera là qu'une preuve de l'élasticité, si l'on peut dire, de nos institutions essentiellement provisoires. Ces petites coalitions seront des incidents sans importance grave. Elles ne feront que davantage ressortir l'alliance permanente de tous les conservateurs toujours prêts à s'affirmer et à se dresser comme un obstacle insurmontable devant

les révolutionnaires se disposant à l'assaut du pouvoir.

C'est sur cette alliance que le gouvernement a raison de compter, et c'est ce qu'il a voulu dire quand il a expédié sa dépêche aux préfets: le dernier mot devait lui appartenir et lui appartient.

ALEXANDRE WATTEAU.

L'intervention en Espagne

Il a été question, il y a peu de temps, au moment où les hostilités allaient s'engager de nouveau entre l'armée de don Alphonse et celle de don Carlos, d'une demande qui aurait été adressée au gouvernement français par le cabinet de Madrid, à l'effet d'obtenir l'autorisation de faire passer les troupes espagnoles sur le territoire français.

On a assuré, à cette époque, que le gouvernement français avait opposé à cette demande un refus catégorique. Or, aujourd'hui même, une lettre du général Castella et des dépêches adressées à l'Univers annoncent que des trains de munitions à destination de l'armée de Martinez Campos empruntent le territoire français pour se rendre d'Irun à Dancharinea. Voici le texte de ces dépêches:

Saint-Jean-de-Luz, 3 février, 9 h. 40, matin.

Ce matin, de bonne heure, sont passées à Saint-Jean-de-Luz, conduites à Dancharinea, 23 charrettes avec 370 caisses contenant 370,000 cartouches, venant d'Irun et destinées à Martinez Campos.

Le carliste bombardent activement Saint-Sébastien.

Hendaye, 5 février, 11 h. 35, matin.

Vingt-trois charrettes, avec 370,000 cartouches sont passées de Irun à Dancharinea, par le territoire français, à destination des alphonstistes.

Rien de nouveau du théâtre des opérations.

M. le duc Decazes qui tient évidemment à ne rester isolé ni du gouvernement de Madrid, ni de la chancellerie de Berlin, protectrice du gouvernement de Madrid, agit cette fois comme lors du siège de la Seu-d'Urgel qui ne serait jamais tombée au pouvoir des alphonstistes, si le gouvernement français ne les avait pas autorisés à faire passer leur matériel de guerre sur notre territoire.

Il est inutile, en ce moment, de rechercher jusqu'à quel point cette intervention dans la guerre civile espagnole est conforme au droit des gens et à ses intérêts de la France. La question ne pouvant être agitée devant la Chambre, en ce moment, M. le duc Decazes se croit parfaitement à l'aise.

Mais il importe de signaler l'attitude du ministre des affaires étrangères au pays lui-même.

Le Journal des Débats a publié ce matin un document qui, paraît-il, doit nécessairement figurer dans la bibliothèque du parfait républicain conservateur: c'est le programme du « parti socialiste ». Depuis vingt-cinq ans, les principes de ce parti n'ont pas changé; ce sont les mêmes que M. Thiers, en 1848 et 1849, combattait à la tribune; et que les écrivains du Journal des Débats combattaient dans la presse. Le seul progrès, c'est que les socialistes de 1876, ceux du moins qui font des communications au Journal des Débats, ont appris l'art des précautions oratoires, des circonlocutions, des dissimulations, des atténuations, des réticences et de la diplomatie. Ils ont reçu de M. Challemeil-Lacour des leçons de rhétorique politique, et ils tiennent de

réducteurs de la République française le secret de demander la revanche du prolétariat ou l'impôt sur les riches, sans trop effaroucher les bourgeois.

Les rédacteurs du programme publié par le Journal des Débats nous assurent que « le parti socialiste a accompli, depuis quelques années, une évolution » analogue à celle qu'on a vu se produire dans un parti républicain, dont « il est une fraction ». Voilà qui nous rassure fort.

On veut que nous soyons enchantés de connaître le perfectionnement apporté dans l'art de faire sauter la société; on veut que nous apprenions avec allégresse qu'une dynamite sociale d'un genre particulier vient d'être inventée, qui remplacera, avec avantage, l'ancien feu grégeois employé du temps de Jean de Leyde. Nous ne sommes pas si joyeux que cela. Il y a progrès et progrès. Nous goûtons peu ceux dont nous parlent les socialistes qui font leurs confidences au Journal des Débats. Vous savez l'étrange histoire de ce père de famille américain, nommé Thomas, qui voulait faire sauter en pleine mer, à l'aide d'une machine fort ingénieuse, le vaisseau la Moselle, monté par 300 à 400 passagers, hommes, femmes et enfants, et sur lequel il avait pris assurance. Si vous le comparez aux pirates qui faisaient, il y a cent ans, leur fortune en s'emparant en pleine mer des vaisseaux de commerce, il y a évidemment progrès et, au point de vue de l'art, le procédé de notre contemporain est supérieur. Nous en demandons bien pardon aux socialistes contemporains, mais le progrès dont ils se vantent nous fait involontairement penser à celui dont l'homme de Bremerhaven pouvait revendiquer l'honneur. Combien le socialisme plébéien, criard, tapageur, arrogant et menaçant de 1848 valait mieux que le socialisme bourgeois, doucereux, pacifique, in-inuant, lénifié de 1876! Nous craignons moins, quant à nous, ceux qui attaquent la société au chant de la Marseillaise, avec tambours et trompettes, que ceux qui veulent l'empoisonner avec un bonbon. Si le Journal des Débats est de cet avis, pourquoi ne le dit-il pas, et se contente-t-il de reproduire, sans même protester, le programme de « parti-socialiste » dont, par un privilège au moins surprenant, il est seul à recevoir les communications?

On lit dans le Memorial diplomatique: « Les libres-penseurs d'Amérique, qui sont en réalité des athées, ont formé une sorte de ligue avec des ramifications dans divers centres. Voici leur programme, qui doit donner à réfléchir au président Grant: La ligue anti-religieuse propose: « L'imposition de toutes les églises et propriétés ecclésiastiques; de congédier les aumôniers ou chapelains attachés au Congrès ou aux législatures des Etats; de révoquer les permissions données pour l'établissement d'écoles de sectes religieuses; l'abolition de la Bible dans les écoles où elle est encore admise; défense que le président ou autre autorité quelconque instituent des fêtes religieuses ou assistent à de semblables fêtes; d'abolir le serment devant la justice et de le remplacer par une simple déclaration de vouloir dire la vérité; d'abolir toutes les lois pour l'observation du dimanche; d'abolir toutes les lois tendant à mettre en pratique les principes de la morale chrétienne. »

La Gazette assure qu'un de ses rédacteurs qui arrive de Chislehurst, lui

rapporte d'assez mauvaises nouvelles de la santé de l'ex-impératrice. La veuve de Napoléon III serait atteinte d'une maladie de langueur qui va tous les jours en empirant. Elle ne sort presque plus, et elle est obligée, pour marcher, de s'appuyer sur une canne. Quant au jeune prince, il se disposerait à partir pour l'Amérique.

Le comte Xavier de Blacas, ami intime du comte de Chambord, dont il a été longtemps le secrétaire, est mort hier en son hôtel de la rue de Valenciennes.

LETTRE DE PARIS

Correspondance particulière du Journal de Roubaix.

Paris, 6 février 1876.

Une réunion électorale, dans laquelle devait parler M. Naquet, a été interdite à Lyon par l'autorité militaire qui commande en vertu de l'état de siège; une autre réunion a été interdite à Toulouse par le préfet de la Haute-Garonne, en vertu de certaines prescriptions concernant les réunions privées. Mais à Paris, où pourtant les radicaux sont en plus grand nombre, toutes les réunions électorales ont été autorisées et les rigueurs de l'état de siège ont été suspendues.

Dieu sait pourtant toutes les sottises qui se débitent dans les clubs, tous les outrages qui y sont faits au bon sens, aux lois politiques, civiles et religieuses, toutes les injures qui y sont dirigées contre les hommes investis de l'autorité. Je ne veux vous citer qu'un simple incident d'une séance du club, réuni dans la salle du Bal de l'Époque, XI^e arrondissement.

Le citoyen Mailly, chapelier, vient de poser sa candidature, et le principal titre qu'il a invoqué, c'est que depuis 25 ans il habite, rue du Renard, un cabinet qu'il paie à raison de 20 fr. par trimestre. Je copie le compte-rendu:

« Le président met aux voix l'opportunité des candidatures ouvrières, jugeant que le citoyen Mailly est en dehors de l'ordre du jour. Elle est acceptée à l'unanimité moins trois voix. Il met en discussion le deuxième point; voix et moyens de le faire réussir.

« Le citoyen Mailly, qui n'a pas quitté la tribune. — Je suis un ouvrier, malheureusement, et je ne peux rien dépendre, car je n'ai rien. Je n'ai que ceci... mon bonnet phrygien.

« Il tire un bonnet rouge de sa poche et l'enfonce sur sa tête jusqu'aux oreilles. (Bravos, tumulte.)

« Le président se fâche. Cris: assez! assez!

« Le citoyen Mailly se retire en souriant d'un air bon enfant, et remet son bonnet dans sa poche.

Voilà ce qu'on peut voir dans les réunions publiques où délibère le peuple souverain.

M. Victor Hugo, vient de donner une leçon à M. Thiers. Sollicité d'accepter une candidature pour le IX^e arrondissement, celui précisément où M. Thiers a posé lui-même sa candidature, il a répondu qu'il ne pouvait se présenter pour l'Assemblée législative, puisqu'il a été élu sénateur. Le Rappel publie sa lettre ce matin.

Or, M. Thiers n'en persiste pas moins à maintenir sa candidature à Paris, sans même offrir la moindre explication aux électeurs de Belfort qui viennent de le nommer sénateur. Il est vrai qu'il cesse de se présenter dans le département du Nord.

Rien n'est encore décidé en ce qui concerne l'attitude des radicaux vis-à-vis de M. Thiers; et l'on ne sait s'il se présentera contre lui quelque candidat sérieux. Ce qu'on sait, c'est que M. Gambetta serait fort désireux de voir M. Thiers exclu de la chambre des députés.

Le journal de M. de Girardin, la France, est poursuivi pour avoir annoncé à jour fixe la retraite de M. Buffet et sa nomination sur sa demande aux fonctions de gouverneur de la Banque. Or, savez-vous quel est l'argument qu'emploie ce matin le journal de M. de Girardin pour se justifier; il annonce gravement qu'il sera défendu par M. Ernest Picard qui, en quittant le ministère de l'Intérieur, fut nommé gouverneur de la Banque. Il est vrai qu'il oublie de dire que devant le tolle que provoqua cette nomination, ou plutôt ce projet de nomination, M. Ernest Picard ne fut pas nommé officiellement; il ne fut jamais que gouverneur in-petto.

M. Louis Blanc accepte modestement une candidature pour l'Assemblée législative seulement dans deux arrondissements de Paris; il le fait savoir à son bon peuple de Paris par tous les journaux auxquels il a adressé sa lettre.

Voici un renseignement que je tiens de bonne source: le gouvernement se montre fort inquiet des nouvelles électorales qu'il reçoit des départements: les conservateurs montrent en beaucoup d'endroits une apathie des plus regrettables, et qui contraste avec l'ardeur que déploient partout les radicaux. Il est à désirer que cette situation se modifie d'ici aux derniers jours de la période électorale, car sans cela le gouvernement serait exposé à ne plus pouvoir écrire aux préfets, le lendemain des élections législatives, ce qu'il leur a écrit le lendemain des élections sénatoriales; le parti conservateur est assuré d'une majorité.

Depuis deux ou trois jours la température est abaissée: hier, nous avons eu un avant goût des giboulées de mars, ce matin, tous les toits et les rues étaient couverts d'une couche de neige. Cependant la neige fond dans la journée; ce n'est qu'un regain de l'hiver.

Aujourd'hui sont inaugurées les courses de l'année au Vésinet; on patagera dans la boue liquide.

Les habiles gens qui s'occupent de pervertir l'esprit public par les publications soi-disant républicaines et démocratiques ont, paraît-il, épuisé les armes que la littérature du dix-huitième siècle leur fournissait, ils répandent à profusion les écrits de ceux de nos contemporains qu'on pourrait appeler « classiques de la Révolution ». Voilà, par exemple, que l'histoire de France et l'histoire de la Révolution sont publiées à bas prix, en livraisons illustrées. Mais comme il s'est fait, depuis quelques années, un progrès dans l'école révolutionnaire dans le sens de la violence, du fanatisme sectaire et de l'intolérance, il s'ensuit que les écrits de M. Michelet lui-même sont entachés en certaines parties de « réaction » et dirait-on même de « cléricisme ». Les électeurs ne devraient-ils pas expurger notamment l'histoire de France » de M. Michelet, afin de n'y laisser que l'expression du pur fanatisme? S'ils procédaient à cette expurgation, nous leur citerions le passage suivant:

« Le monde du moyen-âge se maintiendra et s'ordonnera par l'Eglise; sa hiérarchie naissante aura un cadre sur lequel tout se place ou

Feuilleton du Journal de Roubaix

DU 5 FEVRIER 1876.

— 10 —

Le Trésor de l'Abbaye

(Faisant suite à PATIRA.)

PAR RAOUL DE NAVERY

III

LES SOUTERRAINS DE LÉHON.

(SUITE.)

Un second escalier composé seulement d'une dizaine de marches se trouvait en face du père Athanase. Il le descendit, promena sa torche autour des murs, et sourit en entendant le cri que l'admiration arrachait à Patira.

— Quelque jour, mon enfant, dit le moine à l'adolescent, je te permettrai de voir en détail ces incomparables richesses. Il s'agit aujourd'hui de les défendre.

— Qui donc les convoite, mon père? — Je t'ai parlé des Normands semant jadis la ruine sur nos côtes; eh bien! mon fils, je te le jure, les crimes de ces misérables ne furent rien à côté de ceux qui se préparent. Tu es trop jeune encore pour comprendre la marche terrible que vont suivre les événements... un roi captif, une prison dé-

molie, qu'est-ce que cela? disent quelques-uns; la liberté sera rendu à Louis XVI et la France ne manquera pas de donjons pour y enfermer les prisonniers de marque...

Mais le peuple a secoué l'arbre mortel de la liberté; il en a mordu les fruits vénéreux, le poison révolutionnaire coule dans ses veines, comme le venin s'infiltré dans le sang d'un homme piqué par un reptile... le tigre qui a goûté le sang ne s'arrête pas, et le peuple a massacré à Paris des hommes coupables seulement de remplir leur devoir. La révolution va s'abattre sur nous comme une trombe, elle ne laissera rien debout de ce qui fut grand, elle crachera sur tout ce qui faisait l'objet d'un culte, et les hordes d'Attila, les bandes normandes répandirent moins de sang que ne le feront des misérables poussés à tous les crimes par ceux qui espèrent en profiter.

Mon Dieu! mon Dieu! murmura Patira.

— Jamais, depuis que les guerres de pirates sont finies, nous n'avons sérieusement tremblé pour nous et pour nos trésors; toutes les agitations n'aboutissent pas au sacrilège et à l'incendie; nous avons souffert de bien des luttes et reçu le contre-coup de plus d'une défaite, mais depuis la pacification de la Normandie et la conquête de l'An-

gleterre par un duc français nul ne nous a sérieusement menacés. La vieille Jacquerie ne s'en prenait pas aux moines. Mais cette fois le peuple aveuglé va se ruer sur les châteaux et les monastères, chacun voudra sa part de butin, et si nous ne sommes pas massacrés au pied de l'autel, nous connaîtrons du moins toutes les misères de l'exil. Nous retrempons notre âme par la prière, et nous avons le devoir de protéger l'héritage que nous ont légué nos pères et que nous devons rendre intact à nos successeurs... Ici est renfermé le trésor de Léhon. Chaque duc de Bretagne, chaque gentilhomme revenant de terre sainte y déposa son offrande. Cette croix d'or d'un travail fruste, tout étincelante de cabochons de diamants et de pierres, est un souvenir de Nomenos; ce grand calice nous fut offert par un descendant du roi Grallon; au pieux Charles de Blois nous devons cet ostensorio magnifique; la croix abbatiale croisée garnie d'émeraudes fut un cadeau du maréchal de Retz qui finit à Nantes sur un bûcher.

Je résumerai l'origine de chacune de ces merveilles serait de faire un cours d'histoire de Bretagne. Je préfère te montrer quelque jour la liste de nos richesses copiée et peinte par un de mes frères. Oublie en ce moment les magnificences renfermées dans ce souterrain pour ne t'occuper que du souterrain même.

— J'écoute, mon père, dit Patira attentif.

— Sur le plan que je t'ai montré, une croix au centre de laquelle se trouve un disque de métal, l'indique l'unique secret de notre défense. Il est aussi simple que puissant, il peut devenir terrible et mortel.

Patira leva les yeux sur le visage du père Athanase, puis il regarda de nouveau le plan et la croix de fer.

— Te souviens-tu de la légende du roi Grallon? demanda l'abbé de Léhon.

— Oui, mon père... le roi Grallon souverain de la Cornouaille, et dont la capitale était la ville d'Is, la plus belle cité du monde, avait fait construire des digues destinées à protéger la cité contre les débordements de la mer. Grallon ne quittait jamais les clefs d'or des écluses; le salut de tous en dépendait. Une nuit, sa fille Ahès les déroba pour les confier à un ennemi de son père, le misérable ouvrit les portes, et la ville d'Is se trouva submergée.

— L'histoire de la ville d'Is et celle de l'abbaye de Léhon sont semblables, sauf que l'écluse est encore fermée et que, sans nul doute, les gonds en sont rouillés.

Le père Athanase tira une clef de son sein.

— Rends-toi bien compte de la situation de cette pièce souterraine, dit-il à Patira; nous nous trouvons au-dessous de la Rance: si je parviens à ouvrir la porte que tu vois, l'eau fera invasion dans la chambre du trésor...

Troublé par des prévisions sinistres j'ai tenté l'autre jour de m'assurer du jeu de la clef et des gonds, tout est rouillé, souillé, usé. Tant d'années ont passé depuis qu'on a tenté de faire jouer ces mécanismes, chef-d'œuvre d'un artiste mort avec son secret et le nôtre... Essaie toi-même, le signoleur, si tu ne peux réussir à rendre son jeu à cette serrure, étudie s'il te serait possible de la remplacer et de forger une clef nouvelle.

Le père Athanase remit à Patira une clef rouillée que le signoleur tenta vainement d'introduire dans la serrure de la porte servant d'écluse souterraine à la Rance; la clef ne tourna pas.

L'ouvrier prit dans sa poche un morceau de cire, leva l'empreinte, puis il dit au père Athanase après un moment de réflexion:

Il ne s'agit point d'un mince labeur, mon père, mais d'une tâche difficile; certes, je crois avoir laborieusement étudié les secrets de mon métier de forgeron; mais subitement vous voulez faire de moi un mécanicien, et j'avoue en toute humilité manquer sinon de

courage, du moins de confiance dans mes forces...

— L'intelligence suppléera à ce qui te fait défaut, mon enfant; et puis, crois-le, Dieu viendra en aide à ton labeur; ce que tu veux protéger c'est la fortune de sa maison, il te donnera le moyen de la défendre.

Le jeune artisan secoua la tête: — Vous m'avez dit, mon père, en me désignant ces portes énormes servant d'écluse à la rivière: « quand elles s'ouvrent, la Rance se précipite dans cette pièce... »

— Oui, mon enfant, jusqu'à une hauteur de douze pieds; aussi vois-tu que le trésor est renfermé non dans des armoires, mais dans des excavations profondes, creusées en pleine pierre; les ais de bois refermés, tout à disparu, et si, par impossible, des bandits découvriraient cette cachette, ils ne pourraient ouvrir complètement les panneaux de bois qui les renferment, sans mettre en jeu le terrible ressort qui, ouvrant les portes de l'écluse, noierait infailliblement les sacrilèges.

— C'est le secret de ce mécanisme qu'il s'agit de découvrir, reprit Patira; oh! je puis répondre de savoir le copier et le mettre en place quand je l'aurai trouvé, mais le trouverai-je jamais...? Dans tous les cas, le labeur sera long, je devrai exécuter des pièces compli-